

## **RÜCKBLICK AUF DIE GEMEINDERATSITZUNG VOM 2. Juli 2024**

---

### **» *Die längst überfällige Finanzanalyse der Gemeinde Schengen liegt nun vor***

Die Fraktion „Besser Zesummen“ wollte mit ihrer Resolution auf den dringenden Bedarf einer eingehenden Finanzanalyse der Gemeinde Schengen hinweisen.

Das letzte vom Innenministerium erstellte Dokument geht auf das Jahr 2022 zurück. Mit den anstehenden Projekten (Marie-Astrid, Museum, Klosbam ...) müssen der Schöffen- und Gemeinderat, ebenso wie die beratende Finanzkommission über ein Instrumentarium verfügen, um die Finanzen fortwährend im Blick zu behalten.

Der Schöffenrat informierte, dass die Resolution von „Besser Zesummen“ sich mit seinen Gesprächen mit der Finanzdirektion des Innenministeriums zeitlich überschneiden habe und die Analyse dem Gemeinderat mit den Arbeitsdokumenten für diese Sitzung zugestellt worden sei.

Einstimmig wurde beschlossen, die Analyse an die Mitglieder der Finanzkommission weiter zu leiten.

Die Resolution von „Besser Zesummen“ wurde jedoch von der Majorität mit dem Argument abgelehnt, dass dieser Prozess sowieso eine Routine sei und es brauche dafür keinen Gemeinderatsbeschluss.

Diese Meinung teilt „Besser Zesummen“ nicht.

### **» *Bedarfsanalyse für bezahlbare Kinderkrippenplätze***

Die Fraktion „Besser Zesummen“ hat im Anschluss ihrer schriftlichen Frage im Juni 2024 nun eine Resolution vorgeschlagen, um eine Erhebung zum Bedarf an öffentlichen Krippenplätzen in den nächsten 10 Jahren durchzuführen. Basis könnten die zu erwartenden Schülerzahlen sein, die der Planung des „Kampus Baggerweier“ zu Grunde liegen.

Der Schöffenrat verweist indes auf regelmäßige Treffen mit dem Betreiber der Kindertagesstätte [Jugendherbergzentrale]. Angedacht ist, nach der Inbetriebnahme der neuen Zentralschule die aktuelle Schulstruktur in Remerschen teilweise zu nutzen.

Es folgte ein breiter und weitreichender Austausch zu diesem Thema, den wir außerordentlich begrüßen.

„Besser Zesummen“ forderte wiederholt, dass es jetzt Lösungen brauche für die nächsten Jahre und dass man nicht auf die Fertigstellung der Zentralschule warten könne. Deshalb sei es jetzt wichtig, sich einen möglichst klaren Überblick zu verschaffen und auf dieser Basis zu planen.

Der Schöffenrat verwies auf die bestehenden kommerziellen Strukturen, derweil „Besser Zesummen“ der Meinung ist, dass die betroffenen Bürger erwarten neben dem privaten Markt auch zusätzliche bezahlbare kommunale Krippenplätze geschaffen werden.

Eins war man sich, dass der Bedarf in den kommenden Jahren durch die zahlreichen Neubauprojekte wachsen dürfte. Obwohl alle Gemeinderäte sich auf vielen Punkten einig waren, wurde die Resolution gegen die Stimmen von „Besser Zesummen“ abgeschmettert.

„Besser Zesummen“ bedauert sehr, dass die Majorität sich sichtlich einem strukturierten und vorausschauenden Ansatz versperrt.

### » *Nominierung eines Gemeindebeamten (nicht öffentlich)*

In geheimer Abstimmung wurde der im Juni geschaffene Posten eines Informatikers in der Karriere D1 einstimmig besetzt.

### » *Schulwesen*

Nach dem der Gemeinderat von der zuständigen Beamtin sehr ausführlich informiert wurde, konnten folgende Punkte einstimmig votiert werden:

- Schulorganisation 2024/25
- Schulentwicklungsplan (PDS)
- Außerschulischer Betreuungsplan (PEP)

Die Demission von Raphael WILMES als Mitglied der Schulkommission wurde zur Kenntnis genommen und Martine LINDEN wurde als neues Mitglied ernannt.

Nachdem in den vergangenen Monaten einige Diskussionen wegen Platzmangel in der Zentralschule Elvange hoch gekocht hatten informierte der Schöffenrat, dass er nun doch auf den Vorschlag des Lehrpersonals vom Monat März einlenkt. So würden im Oktober zwei zusätzliche Schul-Container in Betrieb genommen werden.

„Besser Zesummen“ moniert, dass diese Entscheidung bereits vor Monaten hätte getroffen werden können und die Container dann pünktlich zum Schulanfang eingetroffen wären. Wie die Übergangszeit gestaltet wird, blieb unbeantwortet, man nähme derzeit Angebote ein.

### » *Finanzen*

Die Einnahmen aus dem hausinternen Verkauf von drei „Fitnessgeräten“ (Camping) wurden einstimmig gebilligt.

## » *Vereinbarungen*

Einstimmig, bzw. mehrheitlich wurden Vereinbarungen mit folgenden Partnern genehmigt :

- Fondation Cancer | Stratégie "Génération Sans Tabac" (Dagegen: Pierre BREDA) ;
- VALORLUX a.s.b.l. ;
- Fondation Possenhaus ;
- Schengen a.s.b.l. .

## » *Immobilien*

Einstimmig wurden folgende Transaktionen gutgeheißen:

- Verkauf einer Immobilie in Schwebsingen
- Ankauf eines Baugrundstücks in Remerschen
- Tausch von Baugrundstücken in Schengen
- Installation einer Antenne für Amateur-Funker auf dem alten Wasserturm in Elvange
- Mietvertrag für ein Grundstück in Elvange
- Mietvertrag für ein Grundstück in Schwebsingen

## » *Ausserordentliche Subsidien*

Einstimmig votiert wurden folgende Subsidien:

- Special Olympics, 1.000,-€
- De Späicher a.s.b.l. [Crow Field], 7.000,-€ für Technik, Logistik und Sicherheit

Die Räte begrüßen ausnahmslos alle kulturellen Initiativen in der Gemeinde und unterstützen sie nach Kräften. Neben anderen Initiativen bereichert das Crow Field Festival seit kurzem das kulturelle Angebot. Wie bei anderen Events visieren die bereitgestellten Mittel vorwiegend die anfallenden Ausgaben für Technik, Logistik und Sicherheit.

## » *Schriftliche Fragen der Fraktion „Besser Zesammen“*

- *Schengen Tourismus*

Die Antworten des Bürgermeisters auf insgesamt 16 Fragen befinden sich im Anhang 1.

- *Esplanade Bech-Kleinmacher*

Die Antworten des Bürgermeisters auf insgesamt 13 Fragen befinden sich im Anhang 2.

## » Mündliche Fragen der Fraktion „Besser Zesummen“

Frage Projekt	Kontext Vorschlag	Stellungnahme Schöfferrat (2.7.2024)
<b>Elvange</b> Ampeleinstellung	„Besser Zesummen“ hatte bereits vor Monaten gefordert, die Ampel mit einem intelligenten Schaltsystem zu bestücken, um unnötiges Warten zu vermeiden	Der Schöfferrat musste gestehen, dass noch nichts Konkretes erfolgt wäre, versprach aber sich der Sache sofort und zielführend anzunehmen.
<b>Bech-Macher (Zentralschule)</b> Geschwindigkeitsanzeigetafel	„Besser Zesummen“ lobte, dass inzwischen die meisten elektronische Geschwindigkeitsanzeigetafeln repariert wurden, außer in Bech-Kleinmacher.	Der Schöfferrat versprach hier umgehend aktiv zu werden.
<b>Allgemein</b> Vereinfachung der Genehmigungsprozeduren für die Installation von Solarmodule	„Besser Zesummen“ fordert einer Vereinfachung der Prozeduren, so wie in Niederanven gehandhabt.	Der Schöfferrat informiert, dass eine generelle Vereinfachung von Genehmigungsprozeduren angedacht ist und die Solarmodule Teil davon seien.
<b>Allgemein</b> Sicherheit der Papierarchive	Aufgrund des verheerenden Brandes der Gemeinde in Junglinster zeigt sich „Besser Zesummen“ besorgt, um die Papierarchive der Gemeinde.	Laut Aussage des Schöfferrats und des Verwaltungschefs sind alle wichtigen Dokumente (Etat civil) in feuerfesten Schränken gelagert. Andere Archive seien historisch auf verschiedene Gebäude verteilt, ohne besondere Vorkehrungen.
<b>Bech-Kleinmacher</b> „Hochzäitssall“	„Besser Zesummen“ hinterfragte, ob der „Hochzäitssall“ im Keller der früheren Gemeinde nun ausschließlich für diesen Zweck genutzt werde?	Der Schöfferrat bestätigte dies, stellte jedoch in Aussicht, dass die beiden vorderen Räume möglicherweise auch von Vereinen und Privatpersonen genutzt werden könne.
<b>Allgemein</b> Zustand verschiedener Straßen	„Besser Zesummen“ hat wiederholt darauf hingewiesen, dass der Zustand verschiedener Straßen (z.B. Eingang Emerange aus Elvange kommend, Eingang Burmerange aus Schengen kommend) sehr mangelhaft ist.	Der Schöfferrat beteuerte, dass diesbezügliche Gespräche mit der Straßenbauverwaltung stattgefunden hätten. Man würde sich der Sache noch einmal annehmen.



## REPONSES ORALES DU COLLEGE ECHEVINAL A LA QUESTION ECRITE BZ#7|2024

[ introduite par la fraction « Besser Zesummen » le 21 juin 2024 ]

relative à l'état d'avancement de l'élaboration et de la mise en œuvre du  
projet de mise en valeur de la destination touristique « Schengen »

---

### Les conseillers communaux de la fraction « Besser Zesummen »

- vu la question parlementaire N°766 du 21 mai 2024 des honorables députées Paulette LENERT et Francine CLOSENER et la réponse y apportée le 13 juin 2024 par le ministre du Tourisme Lex DELLES au sujet du musée européen de Schengen ;
- vu le projet de résolution BZ#8|2024 relatif à l'élaboration d'un concept touristique intégré à Schengen, introduit le 23 mai 2024 par la fraction « Besser Zesummen » et discuté au conseil communal le 4 juin 2024 ;
- considérant que la commune de Schengen est responsable de la mise en œuvre de la réalisation d'une nouvelle scénographie pour le Musée Européen à Schengen, de l'acquisition et de la transformation en exposition permanente de l'ancien bateau « MS Princesse Marie Astrid 2 », de la construction d'un quai d'accostage, ainsi que de la transformation du bistrot du musée en bureau d'accueil touristique à hauteur d'un budget global de 18 millions d'Euros au moins ;
- constatant qu'il s'agit d'un projet phare - déclaré d'intérêt national par le Gouvernement en Conseil - pour le tourisme de mémoire européen et le développement du tourisme de la région mosellane ;
- ayant appris que l'a.s.b.l. « Centre Européen Schengen » est en train d'élaborer et de mettre en œuvre un « Plan de fonctionnement » à partir de 2025, comportant indubitablement des implications organisationnelles et financières, directes et indirectes, pour la commune de Schengen ;
- s'attendant que les festivités prévues au mois de juin 2025 dans la cadre du 40<sup>ème</sup> anniversaire de l'Accord de Schengen porteront le focus de l'attention des médias, du grand public et des acteurs du tourisme et de la culture sur la localité et la commune de Schengen ;
- insistant d'être informés en continu, tout comme les citoyens, sur l'état d'avancement de ce projet dans sa globalité ;

souhaitent obtenir des informations relatives aux points suivants :

Questions « Besser Zesammen »	Réponses du Bourgmestre (2.7.2024)
-------------------------------	------------------------------------

### *Plan de fonctionnement*

1. Quelles sont les grandes lignes du « Plan de fonctionnement » en voie d'élaboration par l'a.s.b.l. « Centre Européen Schengen » ?	Un plan de fonctionnement est en cours d'élaboration par la « Centre Europe Schengen a.s.b.l. ».
2. Quand est-il prévu de communiquer ce document, respectivement ses mises à jours successives, aux conseillers communaux ?	Il sera mis sans délai à la disposition des conseillers communaux, de même que les mises à jour à venir.

### *Accueil des visiteurs*

3. À partir de quand l'accueil touristique sera-t-il au Koch'Haus ?	Août 2024
4. Quelle est la date prévisionnelle d'ouverture du nouveau bureau d'accueil touristique dans le local « An der aler Schwemm » ?	Peu de temps après les festivités du 14 juin 2025 à l'occasion du 40 <sup>ème</sup> anniversaire des Accords de Schengen.

### *Ponton et nouveau quai d'accostage*

5. À partir de quand le ponton hébergeant actuellement l'accueil touristique sera-t-il démantelé sur place ?	Après le congé collectif du secteur du bâtiment.
6. Quelle est la date de début des travaux de construction du nouveau quai d'accostage ?	Novembre 2024

### *Espaces sanitaires publics et gastronomie de base*

7. Comment le collège échevinal entend-il répondre au besoin manifeste d'espaces sanitaires publics en nombre suffisant à disposition des visiteurs pendant les travaux de rénovation, voire à partir du 15 juin 2025 ?	L'élaboration d'un projet définitif est en cours pour installer un conteneur sanitaire à hauteur des WC publics actuels situés près du pont.
8. A partir de quand et sous quel format le collège échevinal entend-il assurer une gastronomie de base aux visiteurs dans les semaines et mois à venir, voire à partir du 15 juin 2025 ?	Le collège échevinal renvoie à l'offre gastronomique existante à Schengen, voire dans la région. Il convient toutefois qu'il faut proposer une offre minimale aux visiteurs sur place et rassure qu'une fontaine d'eau sera installée sur le site touristique, de même qu'un automate avec une offre variée de produits locaux (Regiobox).

### *Sécurité des visiteurs, travaux d'entretien, gestion des déchets*

9. Quelle est la piste retenue pour gérer à court et à moyen terme les arrivées et départs des bus touristiques ?	Pour la réouverture du musée, un arrêt « Drop Off » sera mis en place devant le musée, direction France. Des places de stationnement pour bus touristiques seront réservées à hauteur de l'écluse, en venant de la France.
---	--

10. Qui est responsable de l'organisation actuelle des travaux d'entretien, de jardinage et de gestion des déchets, notamment autour du monument officiel? Le conseil communal peut-il disposer d'une copie du planning pour les mois à venir ?	Ces travaux sont assurés par les services de la commune de Schengen. Les Ponts & Chaussées interviennent au bord de l'eau.
11. Quel est le concept finalement retenu avec les autorités étatiques pour améliorer la sécurité des visiteurs sur la route devant le musée ? Quant sera-t-il mis en œuvre ?	Un projet pour limiter la vitesse à 30 km/h est en voie de finalisation avec les Ponts & Chaussées.

### ***Marie-Astrid II, rond-point à Schengen***

12. Quel est l'état d'avancement des travaux de rénovation du bateau « Marie-Astrid II » ?	Les travaux avancent comme prévu.
13. Le collège communal a-t-il adressé aux autorités compétentes l'idée de réaménager le rond-point à proximité du centre commercial à Schengen, en s'inspirant des ronds-points thématiques à Bous, Perl ou autres ? Quelle sera la suite y accordée ?	Une telle demande est sur le point d'être transmise aux instances compétentes.

### ***Participation et communication***

14. De quelle manière et à partir de quel moment la commission consultative communale du Tourisme et de la Culture sera-t-elle impliquée dans le projet ?	Le Collège échevinal fait sienne la proposition de la fraction « Besser Zesammen » de conférer un statut d'observateur à la présidente de ladite commission aux séances du Conseil d'administration de la Schengen a.s.b.l.
15. Est-il prévu de porter dorénavant un point permanent « Etat d'avancement du projet Schengen 2025+ » à l'ordre du jour des séances du Conseil communal (au besoin partiellement « en huis clos), pour permettre aux élus communaux, aux habitants de la commune, au grand public et aux milieux professionnels intéressés, de suivre de près l'état d'avancement de cet important projet de développement de la destination touristique « Schengen », voire au-delà ?	Le Bourgmestre renvoie à une campagne d'information qui serait lancée sous peu sur les réseaux sociaux.
16. Le collège échevinal compte-t-il organiser prochainement une séance d'information publique à ce sujet ?	Non, sachant qu'en général très peu d'habitants viennent assister aux séances d'information organisées par le Collège échevinal.



## REPONSES ORALES DU COLLEGE ECHEVINAL A LA QUESTION ECRITE BZ#8|2024 du 27 juin 2024

relative à l'esplanade à Bech-Kleinmacher

### Les conseillers communaux de la fraction « Besser Zesummen »

- constatant qu'à Bech-Kleinmacher le « Slip », le quai d'accostage, la promenade ainsi que l'aire de récréation s'étendant jusqu'à hauteur de la rue Wenzel Profant continuent à être très appréciés, tant par les locaux que par des visiteurs, pour y passer des moments de détente agréables, notamment les weekends et les jours fériés ;
- jugeant que l'esplanade de Bech-Kleinmacher (l'une des portes d'entrée dans notre belle commune de Schengen) est l'une de nos cartes de visite ;
- revenant à leur question écrite BZ#1 relative au « Bamléierpad », présentée le 18 juillet 2023 au conseil communal, les réponses y apportées à l'époque et constatant que la situation n'a guère évoluée entretemps ;
- continuant à recevoir des réclamations de la part des habitants quant à la propreté et à l'entretien de l'esplanade à Bech-Kleinmacher ;
- ayant mené très récemment des entretiens avec différents acteurs intervenants à géométrie variable sur place, dont notamment la commune de Schengen, l'Administration des Ponts & Chaussées (ABP), BIRK, Polygone, ... ;
- tenant à remercier tous ses acteurs de leur louable engagement respectif ;
- se faisant expliquer par ces mêmes acteurs que la répartition des missions et tâches entre les uns et des autres n'est pas assez claire et génère des flous ;
- ayant entendu que le Collège échevinal aurait assisté récemment à une réunion de concertation avec les responsables de l'ABP ;
- ayant l'impression que la Ville de Remich et la commune de Mondorf gèrent beaucoup mieux des problématiques similaires ;
- voyant que les dépôts de déchets autour des poubelles est très impressionnant voir dérangeant, surtout les weekends et/ou jours fériés et suivant les échanges échauffés y relatifs sur les médias sociaux ;
- estimant qu'il est parfaitement légitime que les habitants exigent un entretien régulier et une collecte fréquente des déchets ;
- désirant contribuer activement pour améliorer rapidement et définitivement cette situation déplorable ;

souhaitent obtenir des informations détaillées par rapport aux points suivants :

#### *Propriété des terrains*

1. Quelle est la répartition des propriétés (étatiques, communales, privées) dans les différents secteurs ?	Le secrétaire présente un plan mettant en évidence les propriétés respectives.
---	--

2. Est-il prévu de procéder à des échanges/achats/reclassements de terrains pour clarifier une fois pour toutes la situation ?	Pour le moment rien n'est prévu, les derniers ajustements ont été publiés par le règlement grand-ducal du 7 juin 2024.
--	--

### ***Répartition des compétences et missions***

3. Quelle est la répartition des compétences et missions entre les différents acteurs intervenants à géométrie variable (merci de fournir ces informations moyennant le tableau en annexe, à compléter le cas échéant) ?	Le Bourgmestre donne un aperçu sur les interventions respectives des agents de la commune de Schengen et de ceux de l'administration des Ponts & Chaussées au niveau de la gestion des poubelles et des déchets. Il existe certains flous qu'il convient de clarifier.
--	--

### ***Quai d'accostage à Bech-Kleinmacher***

4. Est-il vrai que le quai d'accostage à Bech-Kleinmacher appartient à la commune de Schengen ?	Le Bourgmestre est formel sur ce point: non, le quai n'appartient pas à la commune de Schengen.
---	---

### ***Œuvre d'art « Canapé » en état de dégradation manifeste***

5. Quelle est la destinée de l'œuvre d'Art « Canapé », réalisée à l'époque par les enfants de l'enseignement fondamental sous la direction d'un artiste de renommée nationale ?	Des échanges sont en cours avec l'artiste, qui serait difficilement joignable. Selon les dires du bourgmestre, les mosaïques utilisés à l'époque ne sont plus disponibles. Il ne serait donc pas possible de restaurer l'œuvre d'art. Il est envisagé de nettoyer le canapé et de le protéger ensuite par une résine Époxy transparente.
---	--

### ***WC Publics***

6. A quel fréquence les WC publics sur place sont-ils nettoyés en cours de journée pour assurer un décent état d'hygiène ?	Les 4 WC mobiles mis à disposition par la commune de Schengen sont nettoyés tous les lundis.
--	--

### ***Bamléierpad***

7. Quel est le plan de phasage pour mettre en œuvre les plans qui nous ont été « dévoilés » en juillet 2023 et datant de 2021, alors que seule la nouvelle signalétique des arbres se met doucement en place ?	Comme il s'agit d'un projet mené par l'Administration de la nature et des forêts, en partenariat avec les Ponts & Chaussées, la commune n'est pas au courant du plan de phasage détaillé.
8. Quelles sont les raisons de ne pas afficher le nom des arbres en langue luxembourgeoise, à côté du latin, anglais, français et allemand ?	Comme il s'agit d'un projet mené par l'Administration de la Nature & Forêt en partenariat avec les Ponts & Chaussées, la commune n'a pas de réponse à ce sujet. Il est évoqué que des codes QR viendront s'ajouter et que le luxembourgeois pourrait alors y être intégré.

**Plan d'intervention pour les mois de juillet à septembre 2024**

9. Quel est le plan d'intervention des différents acteurs pour les mois de juillet à septembre 2024 pour assurer très régulièrement, voire au besoin, les travaux d'entretien et de jardinage ainsi que l'enlèvement des déchets ?	Il est renvoyé aux réponses fournies plus haut.
--	---

**Participation des habitants**

10. Comment le Collège échevinal entend-t-il impliquer les habitants de Bech-Kleinmacher pour participer à l'élaboration d'un concept qui leur convienne le mieux ;	Pas de réponse.
---	-----------------

**Sensibilisation des visiteurs**

11. Quelles sont les actions de sensibilisation menées actuellement par le Collège échevinal auprès des visiteurs ?	Le bourgmestre fait sienne la proposition de la fraction « Besser Zesummen » qu'une délégation du conseil communal se déplace prochainement sur place, le cas échéant accompagné par la Police, pour sensibiliser les visiteurs à leurs droits et obligations, tout en mettant en avant les droits des habitants dans le cadre de l'article 33 du règlement de police communal.
12. La nouvelle Commission du vivre-ensemble interculturel pourrait-t-elle être chargée d'aviser la situation et de proposer, le cas échéant un concept de bien vivre-ensemble à cet endroit ?	Le président de la dite commission ne voit pas à quel titre cette commission serait compétente pour ce type de mission.

**Bonnes pratiques**

13. Quels sont les démarches entreprises par la commune de Schengen pour s'inspirer des bonnes pratiques existantes, au Luxembourg voire à l'étranger, pour gérer des situations similaires ?	Pas de réponse concrète.
---	--------------------------

La fraction « Besser Zesummen » suggère au Collège échevinal d'analyser le concept mis en place par la ville de Lucerne (CH).

BESSER  
ZESUMMEN

**BESSER ZESUMMEN**

Lola Tom Annette Luss

Komm op de **BIERGERPATT** an diskutéier mat

**TOP THEMA**  
Wou geet dat mam Knascht op der Wiss bei der Musel hin?

**11. Juli 24 - 18H30**  
zu Bech-Maacher am Gemeenesall